

20230528 Le Monde

https://www.lemonde.fr/societe/article/2023/05/28/immigration-la-main-tendue-de-darmanin-a-la-droite_6175233_3224.html

Immigration : la « main tendue » de Darmanin à la droite

Dans une réplique aux propositions de loi annoncées par LR, le ministre de l'intérieur se dit prêt à en reprendre plusieurs dispositions et à durcir le volet régularisation des sans-papiers.

Par [Julia Pascual](#)

Publié hier à 18h53, modifié hier à 22h16

Le feuilleton autour de la loi immigration continue de s'egrainer dans les médias. Dimanche 28 mai, [dans une interview au Parisien](#), le ministre de l'intérieur, Gérald Darmanin, a tenté de donner la réplique aux ténors des Républicains (LR). La semaine précédente, ils avaient annoncé le dépôt de deux propositions de loi sur l'immigration [dans Le Journal du dimanche \(JDD\)](#), entendant peser sur le gouvernement alors que ce dernier veut faire alliance avec eux, faute d'une majorité absolue au parlement.

« *Travaillons ensemble (...) chacun doit faire un pas* », a encore invité le ministre à l'adresse de LR. Un an après l'annonce d'un texte sur ce sujet, les contours d'un compromis ne se dessinent toujours pas pour l'exécutif. Concrètement, le locataire de la place Beauvau doit sceller un accord d'ici à l'été après que l'examen de son projet de loi a été suspendu en mars, juste avant son vote en séance publique au Sénat, faute d'une majorité parlementaire claire, dans le contexte de réforme contestée des retraites.

Lire aussi : Article réservé à nos abonnés [La loi immigration finalement remise sur le métier](#)

En commission des lois du Sénat, LR avait considérablement durci le texte du gouvernement qui repose sur deux volets principaux : l'extension des possibilités d'expulsion des étrangers délinquants et la simplification de la régularisation des travailleurs sans-papiers dans les secteurs qui peinent à recruter. La droite s'est toujours dite farouchement opposée à cette dernière disposition.

« Vous êtes minoritaires mais importants »

Dans le *JDD* du 21 mai, les trois ténors du parti de droite, le chef de file des députés, Olivier Marleix, le président des sénateurs, Bruno Retailleau, et le numéro un de LR, Eric Ciotti, ont maintenu cette ligne rouge et annoncé le dépôt de deux propositions de loi : une loi constitutionnelle qui viserait à réaffirmer, notamment, la primauté du droit national sur les normes internationales ; une loi ordinaire qui referait du séjour irrégulier un délit pénal, qui durcirait les critères du regroupement familial, ou encore qui restreindrait les soins accessibles aux étrangers sans-papiers.

Lire aussi : Article réservé à nos abonnés [Immigration, justice, Europe... la droite lance une offensive contre l'Etat de droit](#)

« *Les LR seuls n'ont pas la majorité, ni au Sénat, ni à l'Assemblée nationale*, rappelle-t-on dans l'entourage du ministre de l'intérieur. *On leur dit : "Vous êtes minoritaires mais vous êtes importants." S'ils ne veulent pas jouer avec nous sur l'immigration, ça aura été beaucoup de bruit pour rien. Ils auraient une responsabilité à ne pas offrir une loi immigration aux Français.* »

Au ministère de l'intérieur, on se dit prêt à discuter de plusieurs des propositions de la droite, en matière de restriction de l'aide médicale d'Etat, de recours plus contraint aux tests osseux pour évaluer l'âge d'un migrant se disant mineur isolé, ou encore de conditionnement de l'aide publique au développement à la délivrance de laissez-passer consulaire pour l'expulsion d'étrangers sans titre de séjour.

Surtout, l'entourage de M. Darmanin ouvre la voie à un durcissement du dispositif sur les travailleurs sans-papiers. « *Aujourd'hui, ce qu'on propose, c'est de permettre la régularisation d'une personne après dix-huit mois de travail, trois ans en France, si elle occupe un métier en tension et si elle a une promesse d'embauche. On pourrait dire qu'il lui faut aussi gagner 1,5 fois le smic, que la promesse d'embauche soit en CDI et qu'elle soit en France depuis cinq ou sept ans.* »

Elisabeth Borne « profondément européenne »

En revanche, le ministre de l'intérieur renvoie à « *une autre temporalité* » les propositions constitutionnelles de LR, précisant qu'elles sont du ressort du président de la République. « *Ce n'est pas parce qu'on sort de l'Europe qu'on a moins d'immigrés* », souligne-t-on place Beauvau, alors que le Royaume-Uni affiche une immigration record, malgré le Brexit. Sur ce sujet, la première ministre, Elisabeth Borne, s'est dite, dans une interview à Radio J dimanche 28 mai, « *profondément européenne* ». « *Je pense que c'est dans ce cadre-là qu'on doit bâtir les bonnes réponses* », a-t-elle ajouté.

Lire aussi le décryptage : Article réservé à nos abonnés [Face à la droite, l'ambivalence permanente du camp présidentiel](#)

L'entourage de M. Darmanin souhaiterait pouvoir reprendre en octobre – à l'issue des élections sénatoriales – l'examen du texte déjà adopté en commission des lois du Sénat, quitte à l'amender dans le sens d'un accord trouvé avec LR. Mais il envisage aussi le dépôt d'un nouveau texte issu d'un compromis avec la droite et ne se dit pas fermé à l'examen de la proposition de loi de LR même si cette dernière n'a pas les faveurs des centristes et n'aurait pas été examinée en amont par le Conseil d'Etat – ce qui est le cas des projets de loi.

Gérald Darmanin entend, enfin, associer à la mi-juin le président de la commission des lois de l'Assemblée, Sacha Houlié (Renaissance), les représentants des députés d'Horizons et du MoDem aux négociations avec LR. La suite au prochain épisode.

[Julia Pascual](#)